



23 2018-03-31 13059 4492 RR 0001 0581561

États financiers de Terre sans Frontières

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Terre sans Frontières

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Terre sans Frontières (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits d'activités de collectes de fonds, pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Organisme, et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits, à (l'insuffisance) l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, à l'actif à court terme aux 31 mars 2018 et 2017, et aux actifs nets aux 31 mars 2018, 2017 et 2016. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Comme l'explique la note 2, les présents états financiers ne sont pas consolidés ou ne présentent pas d'information sur toutes les parties liées non consolidées, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Cela résulte d'une décision prise par la direction lors d'un exercice précédent et nous a conduits à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers dudit exercice. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif sur les états financiers aux 31 mars 2018 et 2017 n'ont pas été déterminées.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des situations décrites dans les paragraphes « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Terre sans Frontières au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 20 juin 2018



Terre sans Frontières
État des résultats
 Exercice terminé le 31 mars 2018

					2018	2017
Notes	Fonds d'administration	Fonds des programmes	Fonds de développement	Fonds Projet de vie	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Dons du public et autres produits	358 100	11 004 289	17 021	346 780	11 726 190	10 174 047
Communautés religieuses	163 742	—	222 325	—	386 067	529 836
Tirages	—	—	499 200	—	499 200	525 600
Produits de placement	22 776	—	—	—	22 776	28 272
Contributions sous forme de services rendus	—	291 862	—	—	291 862	314 687
Gouvernement du Québec	—	112 020	—	—	112 020	105 156
Gouvernement du Canada	—	242 519	—	—	242 519	261 106
	544 618	11 650 690	738 546	346 780	13 280 634	11 938 704
Charges						
Frais d'opération	267 962	—	—	—	267 962	236 361
Activités de collectes de fonds	—	—	5 980	—	5 980	10 314
Frais des tirages	—	—	274 094	—	274 094	284 831
Actions-éducation à la solidarité	—	—	234 900	—	234 900	298 992
Dépenses de développement	—	—	80	—	80	10 462
Projets internationaux	—	10 865 482	—	—	10 865 482	9 190 684
Gestion de terrain et des missions	—	321 080	—	—	321 080	282 016
Contributions sous forme de services rendus	—	291 862	—	—	291 862	314 687
Amortissement du coût d'acquisition des polices d'assurance vie	—	—	—	22 824	22 824	22 824
Primes d'assurance vie	—	—	—	120 395	120 395	116 552
Honoraires	—	12 271	—	—	12 271	83 633
Salaires et charges sociales	183 705	658 123	176 186	—	1 018 014	801 742
Créances irrécouvrables de la filiale	—	—	67 922	—	67 922	—
Quote-part dans les résultats de la filiale	—	—	15 750	—	15 750	(20 085)
Ajustement de la valeur du placement dans la filiale	—	—	(66 991)	—	(66 991)	—
	451 667	12 148 818	707 921	143 219	13 451 625	11 633 013
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	92 951	(498 128)	30 625	203 561	(170 991)	305 691

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Terre sans Frontières

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Fonds d'administration			Fonds des programmes ⁽²⁾	Fonds de développement ⁽¹⁾	Fonds Projet de vie ⁽¹⁾	Fonds diocésain ⁽³⁾	Total
	Investis en immobilisations ⁽¹⁾	Non affectés	Total					
	\$	\$	\$					
Solde au 31 mars 2016	79 770	867 961	947 731	449 482	63 806	(6 432)	374 672	1 829 259
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 845)*	348 922	328 077	65 814	(10 926)	(77 274)	—	305 691
Affectations externes	—	—	—	—	—	—	8 229	8 229
Investissement en immobilisations	7 924	(7 924)	—	—	—	—	—	—
Transfert	—	(100 000)	(100 000)	—	—	100 000	—	—
Transfert de l'excédent des produits de gestion des programmes sur les charges de gestion des programmes	—	112 460	112 460	(112 460)	—	—	—	—
Solde au 31 mars 2017	66 849	1 221 419	1 288 268	402 836	52 880	16 294	382 901	2 143 179
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(12 393)*	105 344	92 951	(498 128)	30 625	203 561	—	(170 991)
Affectations externes	—	—	—	—	—	—	(61 799)	(61 799)
Investissement en immobilisations, déduction faite des dispositions	5 669	(5 669)	—	—	—	—	—	—
Transferts	—	(100 000)	(100 000)	100 000	—	—	—	—
Solde au 31 mars 2018	60 125	1 221 094	1 281 219	4 708	83 505	219 855	321 102	1 910 389

* Ce montant représente le montant de l'amortissement des immobilisations de 19 043 \$ (20 845 \$ en 2016) déduction faite du gain à la cession d'immobilisations de 6 650 \$ (nil en 2016).

(1) Affectation d'origine interne

(2) Affectation d'origine externe et gestion des programmes

(3) Dotation

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Terre sans Frontières
État de la situation financière
 au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		1 150 080	2 412 209
Débiteurs	5	704 667	322 716
Placements en obligations	6	114 847	230 669
Frais payés d'avance		21 386	32 544
		1 990 980	2 998 138
Placements en obligations	6	939 339	885 851
Placement en actions		7 449	7 449
Dépôts sur les polices d'assurance vie	8	109 889	131 473
Coût d'acquisition des polices d'assurance vie	9	159 768	182 592
Immobilisations	10	60 125	66 849
Placement en actions dans la filiale	7	1 000	—
		3 268 550	4 272 352
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		55 384	66 070
Apports reportés destinés au tirage	12	47 850	75 300
Apports reportés destinés à des projets	13	989 327	1 645 569
Dette	14	265 600	291 993
		1 358 161	2 078 932
Valeur négative du placement en actions dans la filiale	7	—	50 241
		1 358 161	2 129 173
Actifs nets			
Fonds investis en immobilisations – Affectés d'origine interne		60 125	66 849
Fonds des programmes – Affectés d'origine externe		4 708	402 836
Fonds de développement – Affectés d'origine interne		83 505	52 880
Fonds Projet de vie – Affectés d'origine interne		219 855	16 294
Fonds diocésain – Dotation		321 102	382 901
Fonds non affectés		1 221 094	1 221 419
		1 910 389	2 143 179
		3 268 550	4 272 352

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

Lucas Fournier, administrateur

Martine Suroire, administrateur

Terre sans Frontières
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(170 991)	305 691
Ajustements pour :			
Amortissement des Immobilisations		19 043	20 845
Amortissement du coût d'acquisition des polices d'assurance vie		22 824	22 824
Quote-part dans les résultats de la filiale		15 750	(20 085)
Radiation de l'avance à recevoir de la filiale et ajustement de la valeur du placement dans la filiale		(66 991)	—
Variation des sommes à payer aux bénéficiaires des assurés lors du rachat des polices d'assurance vie		(26 393)	31 128
Rendement de placement du Fonds Projet de vie capitalisé aux dépôts sur les polices d'assurance vie		(2 141)	(5 806)
Charges de primes d'assurance vie		107 847	109 423
Gain à la cession d'immobilisations		(6 650)	—
		(107 702)	464 020
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	15	(1 065 171)	(1 388 094)
		(1 172 873)	(924 074)
Activités d'investissement			
Cession (acquisition) nette des placements en obligations		62 334	(8 230)
Augmentation des dépôts sur les polices d'assurance vie		(84 122)	(103 994)
Acquisition d'immobilisations		(19 269)	(7 924)
Disposition d'immobilisations		13 600	—
		(27 457)	(111 919)
Activités de financement			
Dotations		(61 799)	8 229
Diminution nette de l'encaisse		(1 262 129)	(1 035 993)
Encaisse au début		2 412 209	3 448 202
Encaisse à la fin		1 150 080	2 412 209

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'Organisme

Terre sans Frontières (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Organisme est aussi enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté d'impôts sur les bénéfices.

Ses principaux objectifs sont :

- a) soutenir et renforcer, dans des pays du Sud, des partenaires œuvrant en éducation et en développement communautaire, afin de favoriser l'autonomie de populations démunies pour qu'elles se libèrent de la pauvreté;
- b) associer le public canadien en général et des segments de la population en particulier, notamment les jeunes et les professionnels de la santé, à des initiatives les encourageant à poser des gestes d'engagement envers des personnes démunies du Sud et du Canada;
- c) soutenir un programme local de soulagement de la pauvreté visant le mieux-être de personnes dans le besoin, par des interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'estime de soi;
- d) contribuer à un partage plus équitable de la richesse, ici et ailleurs.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait qu'ils ne sont pas consolidés ou qu'ils ne fournissent pas d'informations sur toutes les entités liées non consolidées. Les entités liées à l'Organisme se composent de sa filiale en propriété exclusive et d'un autre organisme dont les membres du conseil d'administration sont également membres du conseil d'administration de l'Organisme. Ces états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Principes de consolidation

Le placement en actions dans la filiale est comptabilisé à la valeur de consolidation. Par conséquent, les états financiers de cette filiale ne sont pas consolidés. L'Organisme a plutôt choisi de présenter les informations financières de cette filiale à la note 7 des états financiers.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à l'administration générale sont présentés dans le Fonds d'administration.

Les produits et les charges relatifs au financement, à la réalisation des programmes ainsi qu'à la gestion des projets et des programmes sont présentés dans le Fonds des programmes.

Les produits et les charges relatifs au financement du programme de développement sont présentés dans le Fonds de développement.

Les produits et les charges afférents aux activités de financement à long terme de l'Organisme sont présentés dans le Fonds Projet de vie.

Les produits et les charges afférents aux activités du diocèse de Dungu sont présentés dans le Fonds diocésain.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits des indemnités d'assurance vie sont comptabilisés au Fonds Projet de vie lors de l'encaissement de l'indemnité de la police d'assurance vie.

Dons reçus sous forme de fournitures et de services

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur au moment où le don a été reçu.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées comme produits à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Coût d'acquisition des polices d'assurance vie

Le coût d'acquisition des polices d'assurance vie représente les sommes versées à des tiers pour le transfert des droits de polices en vigueur au moment de leur acquisition. Le coût d'acquisition de ces polices d'assurance vie est présenté à l'actif. L'amortissement de chacun de ces éléments d'actif est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée comprise entre l'âge des assurés au moment de l'acquisition de la police d'assurance vie et leur espérance de vie. Au moment de l'encaissement des indemnités d'assurance vie, le solde non amorti sera passé en charges.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	30 %
Mobilier et agencements	20 %
Matériel roulant	30 %

Ventilation des charges

L'Organisme ventile le coût des salaires et des avantages sociaux parmi les différentes catégories de charges selon la répartition du temps consacré par les employés entre les diverses fonctions.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile en fonction de l'espérance de vie des assurés pour le coût d'acquisition des polices d'assurance vie et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Contributions sous forme de services rendus

L'Organisme comptabilise les contributions reçues sous forme de services à titre gratuit par ses coopérateurs volontaires à la juste valeur selon la méthode d'Affaires Mondiales Canada, soit à 200 \$ par jour par bénévole. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, les contributions ont diminué pour atteindre 291 862 \$ (314 687 \$ en 2017).

4. Charges

Les charges de l'exercice comprennent les montants suivants, inclus dans les frais d'opération :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	19 043	20 845
Gain de change	(1 827)	(1 961)

5. Débiteurs

	2018	2017
	\$	\$
Contributions à recevoir	229 128	154 023
Montant à recevoir – filiale	31 696	91 205
Taxes à la consommation à recouvrer	25 438	28 243
Indemnité d'assurance à recevoir	308 094	—
Don à recevoir des Sœurs de la Charité d'Ottawa	50 000	—
Intérêts à recevoir	2 428	2 243
Autres	57 883	47 002
	704 667	322 716

6. Placements en obligations

	2018	2017
	\$	\$
Obligations municipales et paragouvernementales, portant intérêt à des taux variant de 1,80 % à 3,20 % (1,75 % à 3,20 % en 2017), échéant en janvier 2018 à mai 2023 (juillet 2017 à juin 2022 en 2016) (juste valeur de 1 042 482 \$; 1 122 100 \$ en 2017)	1 054 186	1 116 520
Tranche à court terme	114 847	230 669
	939 339	885 851

7. Placement en actions dans la filiale

	2018	2017
	\$	\$
Actions participantes avec droit de vote (100 % du capital émis)	1 000	(205 241)
Avance, remboursable sur demande, sans intérêt	—	155 000
	1 000	(50 241)

est une société à but lucratif contrôlée à 100 % par l'Organisme et elle a comme activités la vente et la distribution de produits de nature commerciale ainsi que l'exploitation de kiosques de vente de Loto-Québec.

Au 28 février 2018, Partage Plus Inc. a fermé un kiosque de Loto-Québec et au 1^{er} mai 2018, Partage Plus Inc. a fermé le deuxième et dernier kiosque de vente de Loto-Québec.

7. Placement en actions dans la filiale (suite)

Les principaux éléments des états financiers de la filiale sont les suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif total	<u>32 696</u>	41 325
Passif total	<u>253 326</u>	246 205
Capitaux propres déficitaires	<u>(220 630)</u>	(204 880)
	<u>32 696</u>	41 325
Résultats des activités		
Produits	<u>921 733</u>	146 675
Charges	<u>937 483</u>	126 590
(Perte nette) bénéfice net	<u>(15 750)</u>	20 085

Flux de trésorerie au cours de l'exercice :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse au début	<u>28 301</u>	48 586
Activités d'exploitation	<u>(9 690)</u>	(20 285)
Encaisse à la fin	<u>18 611</u>	28 301

8. Dépôts sur les polices d'assurance vie

La valeur de rachat des polices d'assurance vie est de 79 402 \$ en 2018 (96 849 \$ en 2017). La différence entre la valeur des dépôts sur les polices d'assurance vie et la valeur de rachat est due aux frais de rachat qui seraient engagés s'il y avait rachat au cours des dix premières années du contrat d'assurance, ainsi qu'aux redressements en fonction de la valeur au marché relatifs aux fonds déposés dans les comptes à intérêts garantis et aux emprunts sur les polices d'assurance vie.

Au 31 mars 2018, le capital assuré pour l'ensemble des polices d'assurance vie s'élève à 4 544 704 \$ (4 894 015 \$ en 2017). En vertu des contrats, lors du décès du deuxième assuré de certaines polices d'assurance vie, 25 % du capital assuré doit être remis aux héritiers désignés par les assurés.

9. Coût d'acquisition des polices d'assurance vie

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Coût	<u>380 400</u>	380 400
Amortissement cumulé	<u>220 632</u>	197 808
Valeur comptable nette	<u>159 768</u>	182 592

10. Immobilisations

			2018	2017
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	521 131	488 442	32 689	23 770
Mobilier et agencements	162 626	138 324	24 302	29 689
Matériel roulant	63 789	60 655	3 134	13 390
	747 546	687 421	60 125	66 849

11. Facilité de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 \$ (200 000 \$ en 2017), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 % (0,50 % en 2017) et garantie par une hypothèque sur les placements de 250 000 \$. Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, la marge de crédit est inutilisée. Elle est renouvelable le 31 août 2018.

L'Organisme dispose également d'une autre marge de crédit de 285 000 \$ (350 000 \$ en 2017), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % (1,75 % en 2017), taux effectif de 3,45 % en 2018 et devant être réduite des lettres de garantie autorisées et qui seraient utilisées jusqu'à concurrence de 230 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % (4,00 % en 2017). Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, les lettres de garantie en circulation totalisent 230 000 \$. Le solde de la marge de crédit est inutilisé.

12. Apports reportés destinés au tirage

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au tirage qui aura lieu au cours de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture – financement destiné à couvrir les charges du tirage	75 300	77 700
Montant octroyé pour le tirage	471 750	523 200
	547 050	600 900
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	499 200	525 600
Solde de clôture – financement destiné à couvrir les charges du tirage	47 850	75 300

13. Apports reportés destinés à des projets

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets qui se poursuivront au cours de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde d'ouverture – financement destiné à couvrir les charges de projets	1 645 569	3 061 823
Montant octroyé pour des projets	10 730 206	8 276 854
	12 375 775	11 338 677
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	11 386 448	9 693 108
Solde de clôture – financement destiné à couvrir les charges de projets	989 327	1 645 569

14. Dette

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Sommes à rembourser aux bénéficiaires des assurés lors du rachat des polices d'assurance vie, sans intérêt ni modalités de remboursement	265 600	291 993

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Débiteurs	(381 951)	24 137
Frais payés d'avance	11 158	(3 054)
Créditeurs et charges à payer	(10 686)	9 477
Apports reportés destinés au tirage	(27 450)	(2 400)
Apports reportés destinés à des projets	(656 242)	(1 416 254)
	(1 065 171)	(1 388 094)

16. Projets internationaux

Le montant de 10 865 482 \$ inclut un montant de 130 504 \$ pour la gestion du projet Centre Mère Enfant, un centre de santé, dans la commune de Vialet en Haïti (le « centre »). Entre 2014 et 2017, l'Organisme a comptabilisé dans ce poste des coûts pour la construction du centre. Au 31 mars 2018, la construction du centre n'est pas complétée car le projet a été suspendu temporairement. Par conséquent, au 31 mars 2018, l'Organisme est propriétaire des infrastructures bâties jusqu'à cette date d'un coût cumulé estimé par la direction à 3 464 748 \$.

17. Instruments financiers

Risque de change

L'Organisme est exposé au risque de change puisqu'une partie importante de ses activités est effectuée en devises. Ce risque est contrebalancé par des achats de devises au fur et à mesure des besoins de liquidité, ainsi que par les charges de projets internationaux qui se feront dans les mêmes devises.

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard de l'encaisse dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Dollar américain	279 108	164 839
Shilling tanzanien	1 802	1 024
Shilling ougandais	2 513	10 679
Franc CFA XAF	91 530	123 489
Franc CFA XOF	363 116	379 499

Risque de marché

L'Organisme est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. Le niveau de risque auquel est exposé l'Organisme varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à des taux fixes. La juste valeur de ces placements peut varier en fonction des taux du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que l'Organisme détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque de crédit qu'un émetteur d'obligations municipales et paragonnementales ne s'acquitte pas de ses obligations envers l'Organisme, ce qui aurait une incidence sur l'actif de l'Organisme.

Le risque de crédit découle également des contributions à recevoir et de l'indemnité d'assurance à recevoir. L'Organisme engage des coûts dans le cours normal de ses activités. De ce fait, le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations, ce qui aurait une incidence sur l'actif de l'Organisme.

18. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.